



CATALOGUE DES FORMATIONS

Offre de formation pour les entreprises

V1 - Avril 2025

Sommaire

1. Mot de bienvenue	2
2. Présentation d'ÉVAH	3
2.1. L'organisme de formation	3
2.2. La fondatrice d'ÉVAH	4
2.3. Nos engagements qualité	5
3. Notre offre formation pour les entreprises	6
3.1. Sécurisez vos recrutements	10
3.2. Renforcez la qualité de vos équipes	12
3.3. Transformez votre posture	14
4. FAQ : Réponse aux questions fréquentes	16
5. Informations utiles	20
5.1. Accueil du handicap	21
5.2. Politique d'accessibilité	22
5.3. Règlement intérieur	25
5.4. Conditions Générales de Vente	28



Bienvenue chez Évah



“

Le recrutement est bien plus qu'un simple processus administratif : c'est un levier stratégique pour la croissance et la performance de votre entreprise.

En tant qu'experte en recrutement, j'accompagne les entreprises dans **l'optimisation de leurs pratiques de recrutement et l'amélioration de l'expérience candidat.**

Les formations ÉVAH sont conçues pour aider vos équipes RH, recruteurs et managers à **développer des stratégies efficaces, adopter une posture engageante et améliorer leur impact dans le processus de recrutement.**

Quelque soit l'enjeu : pénurie de talents, turnover élevé, volonté de développer la marque employeur, de fidéliser...

Nos formations répondent directement à vos défis en formant vos équipes aux meilleures pratiques du **recrutement.**

Découvrez l'offre de formation ÉVAH dans ce catalogue.

Au plaisir d'échanger sur vos souhaits de formation,

Shainéze

L'ORGANISME DE FORMATION

ÉVAH est un organisme de formation spécialisé dans le recrutement né d'un désir fort : replacer l'humain au centre des processus d'embauche.

Fondée par une coach certifiée ayant exercé de nombreuses années dans le secteur du recrutement, ÉVAH accompagne les professionnels et les structures à recruter avec plus de sens, d'authenticité et d'impact

Grâce à une approche alliant introspection, posture professionnelle et outils concrets, ÉVAH propose des formations dynamiques, accessibles et profondément transformatrices. C'est avant tout une philosophie : celle de révéler les talents et d'encourager des pratiques plus justes et alignées.

ÉVAH
ÉVOLUTION
VISION
AUTHENTICITÉ
HOLISTIQUE

“

Former, c'est permettre aux recruteurs de prendre du recul sur leurs pratiques, d'affiner leur posture et de redécouvrir le plaisir d'un métier si riche humainement. C'est aussi accompagner les candidats pour qu'ils se sentent en confiance, qu'ils comprennent les attentes du marché et qu'ils apprennent à mettre en avant ce qui les rend uniques.

LA FONDATRICE D'ÉVAH

Shainèze MEDJADHI

Formatrice en recrutement
Coach professionnelle certifiée



Et si la plus grande opportunité n'était pas dans le poste à pourvoir, mais dans la rencontre ?

“

10 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE RECRUTEMENT

Je cumule aujourd'hui près de **10 ans d'expérience en cabinet et en entreprise** (CRIT France, LHH, Groupe Noderius, réseau OMERIS...)

Mes domaines d'expertise sont le **recrutement 360°**, la conduite de **campagnes volumiques**, le **management** et la **gestion de projets stratégiques**.

Je suis intervenue dans des secteurs variés et je maîtrise pleinement les **enjeux d'attractivité, de sélection et de fidélisation des talents**.

COMPÉTENCES CLÉS

- Animer des **coachings collectifs et individuels** en confiance en soi, communication et gestion de carrière
- Faire **monter en compétences** les professionnels du recrutement grâce à des **formations, analyses de pratique et ateliers**
- Accompagner les individus à **identifier leurs forces et points de progrès**, à développer une **posture adaptée**, à mieux communiquer

MES DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS

Activité de formation
WALTERLEARNING | 2025

Certification coach professionnelle
COACHING WAYS | 2025

Licence Gestion des RH
CESI École d'Ingénieur | 2016

SECTEURS QUE J'AI ACCOMPAGNÉS

- Santé
- Finance & Assurances
- Ressources Humaines
- Conseil & Services
- Industrie
- Technologie & IT
- Énergie et Environnement
- Agroalimentaire
- Commerce & Distribution
- Marketing & Communication
- Logistique & Transport
- Automobile

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ



INFORMATION CLAIRE ET ACCESSIBLE

Une information complète et mise à jour pour vous permettre de choisir la formation la plus adaptée à vos attentes et objectifs.



ADAPTATION SELON LES BESOINS

Augmenter vos chances de réussite en respectant votre niveau, vos contraintes et vos objectifs professionnels.



COMPÉTENCES, EXPÉRIENCE, EXPERTISE

L'expertise de votre référent favorise un apprentissage efficace, concret, en lien avec la réalité du terrain.



SUIVI & ACCOMPAGNEMENT

Un parcours de formation est construit pour soutenir votre progression et faciliter l'atteinte des objectifs visés.



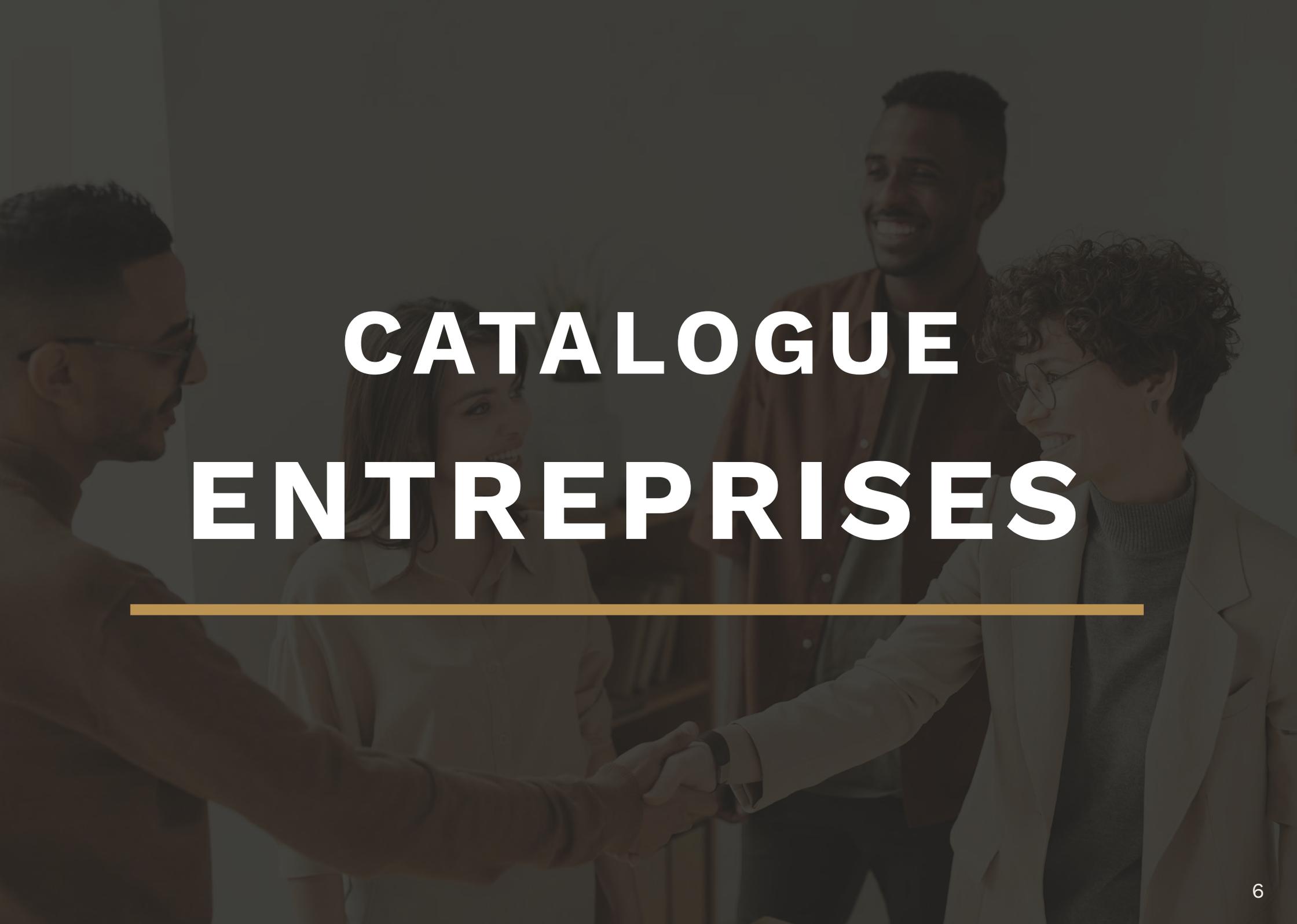
FORMATION ORIENTÉE PRATIQUE

80% pratique, 20% théorie : nous axons la formation sur des compétences facilement applicables pour les pros.



AMÉLIORATION CONTINUE

Vos retours nous aident à nous améliorer et à offrir une expérience toujours plus riche et pertinente.

A group of four business professionals (two men and two women) are shaking hands in a meeting. The image is dimmed and serves as a background for the title.

CATALOGUE ENTREPRISES

OFFRE POUR LES ENTREPRISES

Le recrutement est bien plus qu'un simple processus administratif : c'est un **levier stratégique pour la croissance et la performance de votre entreprise**. Attirer, sélectionner et fidéliser les meilleurs talents nécessite des compétences spécifiques, une posture adaptée et une parfaite maîtrise des enjeux du marché de l'emploi.

En tant qu'experte en recrutement, j'accompagne les entreprises dans **l'optimisation de leurs pratiques de recrutement et l'amélioration de l'expérience candidat**. Mes formations sont conçues pour aider vos équipes RH, recruteurs et managers à **développer des stratégies efficaces, adopter une posture engageante et améliorer leur impact dans le processus de recrutement**.

EXEMPLES DE PROBLÉMATIQUES RH & RECRUTEMENT ACTUELLES :

- **PÉNURIE DE TALENTS** : Les entreprises peinent à attirer des profils qualifiés.
- **TURNOVER ÉLEVÉ** : Manque d'engagement des collaborateurs et difficultés de fidélisation.
- **MARQUE EMPLOYEUR FRAGILE** : Image d'entreprise peu attractive pour les candidats.
- **ÉVALUATION INEFFICACE** : Processus de recrutement trop long ou mal ciblé.
- **MANQUE DE FORMATION DES MANAGERS ET DES RECRUTEURS** : Difficulté à identifier le bon candidat et à instaurer un processus fluide.

Découvrez dans les prochaines pages comment l'offre de formation ÉVAH vous permet de **répondre à ces défis et de vous accompagner vers l'atteinte de vos ambitions professionnelles**.

UNE PÉDAGOGIE ANCRÉE DANS LA PRATIQUE

Nos formations reposent sur un principe fort : **80 % de pratique, 20 % de théorie**. Jeux de rôle, mises en situation, études de cas, échanges en groupe : les participants sont acteurs de leur montée en compétences. Les apports théoriques, ciblés et concrets, servent de socle à des exercices directement transposables à leur quotidien professionnel.

DES FORMATIONS 100% PERSONNALISABLES

Chaque entreprise a ses enjeux, son contexte et sa culture. C'est pourquoi **le contenu, la durée, les modalités, le nombre de participants et le tarif sont entièrement adaptables**. Les trois modules proposés dans ce catalogue constituent des **bases modulables** : ils peuvent être enrichis, combinés ou adaptés pour répondre précisément à vos besoins.

DES CONTENUS ADAPTÉS À VOTRE RÉALITÉ

Nous co-construisons des parcours de formation **ancrés dans votre environnement**. À partir de vos processus, de vos outils et de vos problématiques concrètes, nous élaborons des cas pratiques pertinents et engageants. **Objectif : garantir un apprentissage utile, applicable immédiatement.**

L'IMMERSION TERRAIN EN AMONT

ÉVAH vous propose (et vous recommande) d'organiser une immersion terrain de votre formatrice pour **observer vos équipes et vos processus en temps réel** afin d'adapter l'offre de formation à vos besoins spécifiques.

En effet, cette phase d'analyse permet de **mieux comprendre vos pratiques** actuelles, d'**identifier les axes d'amélioration**, de nourrir la formation avec des **éléments de contexte tirés de votre quotidien professionnel** pour proposer un **parcours parfaitement aligné avec vos attentes**.

L'immersion terrain est facturée en supplément du coût de la formation : 500€ HT/jour. Elle est **offerte pour tout engagement de 3 jours ou plus**.

UNE OFFRE DÉGRESSIVE

Avec l'objectif de faciliter l'accès à un parcours de formation complet et progressif, EVAH propose une **offre dégressive** pour les entreprises souhaitant s'engager sur plusieurs modules.

Cette formule permet de bénéficier d'un accompagnement global sur les différents aspects du recrutement — de la structuration du processus à l'adoption d'une posture de recruteur-coach — tout en optimisant votre budget formation.

- **TARIF DE BASE** : 2100€ HT/jour
- **PACK 3 JOURS** : 5700€ HT
- **PACK 5 JOURS** : 9250€ HT

SÉCURISER VOS RECRUTEMENTS

LES BASES POUR DES RECRUTEMENTS ALIGNÉS ET EFFICACES



PRÉREQUIS

Cette formation n'a pas de prérequis. Public : Professionnel RH, manager, recruteur, décideur...



OBJECTIFS VISÉS

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera préparé à :

- **Maîtriser les fondamentaux du recrutement**
- **Clarifier sa posture et son rôle en tant que recruteur**
- **Adopter une approche d'évaluation structurée et objective**
- **Déconstruire ses croyances sur le recrutement**



DURÉE

Durée moyenne estimée : **7 heures**. Dates définies en concertation avec l'entreprise.
La durée de la formation peut s'adapter à vos besoins de formation.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Si l'offre de formation d'ÉVAH vous intéresse, nous vous invitons à **prendre contact avec la référente de formation, Shaïneze Medjahdi**. Elle vous proposera un temps d'échange afin de cibler vos besoins de formation. Une **immersion terrain** est non obligatoire mais recommandée en amont d'une formation.

Session sur demande : réservation minimum **3 semaines à l'avance**.



TARIF

2100,00€ HT

*Le tarif est susceptible d'être révisé selon les adaptations appliquées à la formation (sur-mesure).
Se référer au devis personnalisé transmis par ÉVAH après étude de votre demande précise.*



CONTENU

1. Maîtriser les fondamentaux du recrutement

Identifier les grandes étapes d'un processus efficace ;
Identifier et clarifier les besoins pour éviter les erreurs de casting ;
Présenter les enjeux d'une fiche de poste bien rédigée ;
Définir des critères objectifs de sélection.

3. Adopter une approche d'évaluation structurée

S'approprier les principes d'un entretien structuré ;
Maîtriser les bases de l'entretien collaboratif pour sécuriser la prise de décision ;
Identifier les biais de jugement courants ;
Expérimenter des grilles d'analyse.

2. Clarifier sa posture et son rôle de manager

Identifier son style de recruteur (analytique, instinctif, etc.) ;
Travailler son discours pour emmener le candidat ;
Adopter une posture professionnelle sécurisante et valorisante ;
Élaborer un plan d'action personnalisé pour sécuriser ses pratiques.

4. Déconstruire ses croyances sur le recrutement

Identifier ses a priori et croyances limitantes ;
Challenger ses représentations du "bon candidat" ;
Prendre conscience de l'impact de sa posture dans la relation candidat.

➔ **Le contenu s'ajuste pour s'adapter à votre entreprise et à vos besoins.**



MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Formation intra-entreprise en **présentiel**.

Des **méthodes pédagogiques variées** sont déployées : mises en situation, jeux de rôle, études de cas...
L'accent est mis sur la personnalisation de l'action de formation au contexte d'entreprise et sur la pratique.
Quiz de fin de formation pour **valider l'atteinte des objectifs** et délivrance d'un **certificat de réalisation**.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ÉVAH s'engage pour rendre ses **formations accessibles à tous**. Un **aménagement peut être envisagé** en fonction de vos besoins : n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Formations en intra : l'accessibilité des lieux de formation est sous la responsabilité de l'entreprise commanditaire.



RETOURS SUR NOS PRÉCÉDENTES SESSIONS

Cette formation a rejoint notre catalogue en 2025.

Des indicateurs permettant d'apprécier les résultats généraux de la formation seront diffusés en 2026.

Soyez parmi les premiers à la noter !



CONTACTS

Shaïneze MEDJAHI : Référente de formation, référente handicap : **06/08/58/61/60 - shaineze@evah.fr**

Réponse garantie sous 7 jours ouvrés après la demande.

RENFORCER LA QUALITÉ DES ÉQUIPES

ADAOPTER UNE APPROCHE HUMAINE ET ENGAGEANTE



PRÉREQUIS

Cette formation n'a pas de prérequis. Public : Professionnel RH, manager, recruteur, décideur...



OBJECTIFS VISÉS

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera préparé à :

- **Optimiser les processus de recrutement pour une expérience candidat plus fluide et engageante**
- **Mener des entretiens plus humains et collaboratifs**
- **Développer une marque employeur forte et authentique**



DURÉE

Durée moyenne estimée : **7 heures**. Dates définies en concertation avec l'entreprise.
La durée de la formation peut s'adapter à vos besoins de formation.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Si l'offre de formation d'ÉVAH vous intéresse, nous vous invitons à **prendre contact avec la référente de formation, Shaïnéze Medjahdi**. Elle vous proposera un temps d'échange afin de cibler vos besoins de formation. Une **immersion terrain** est non obligatoire mais recommandée en amont d'une formation.

Session sur demande : réservation minimum **3 semaines à l'avance**.



TARIF

2100,00€ HT

*Le tarif est susceptible d'être révisé selon les adaptations appliquées à la formation (sur-mesure).
Se référer au devis personnalisé transmis par ÉVAH après étude de votre demande précise.*



CONTENU

1. Optimiser les processus de recrutement

Analyser et identifier les points de friction dans son processus de recrutement ;
Cartographier et optimiser les étapes clés de l'expérience candidat ;
Mettre en place des actions concrètes pour améliorer l'engagement des candidats.

3. Développer une marque employeur forte

Aligner son discours de recrutement avec les valeurs de son équipe ;
Optimiser le feedback candidat pour améliorer son attractivité ;
Rédiger des communications engageantes qui valorisent l'image de l'entreprise.

➔ **Le contenu s'ajuste pour s'adapter à votre entreprise et à vos besoins.**

2. Mener des entretiens plus humains et collaboratifs

Utiliser des techniques d'entretien collaboratif pour enrichir l'échange avec les candidats ;
Adapter son approche en fonction des attentes et profils des candidats ;
Améliorer son impact et son engagement en entretien.



MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Formation intra-entreprise en **présentiel**.

Des **méthodes pédagogiques variées** sont déployées : mises en situation, jeux de rôle, études de cas...
L'accent est mis sur la personnalisation de l'action de formation au contexte d'entreprise et sur la pratique.
Quiz de fin de formation pour **valider l'atteinte des objectifs** et délivrance d'un **certificat de réalisation**.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ÉVAH s'engage pour rendre ses **formations accessibles à tous**. Un **aménagement peut être envisagé** en fonction de vos besoins : n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Formations en intra : l'accessibilité des lieux de formation est sous la responsabilité de l'entreprise commanditaire.



RETOURS SUR NOS PRÉCÉDENTES SESSIONS

Cette formation a rejoint notre catalogue en 2025.

Des indicateurs permettant d'apprécier les résultats généraux de la formation seront diffusés en 2026.

Soyez parmi les premiers à la noter !



CONTACTS

Shaïnèze MEDJAHDI : Référente de formation, référente handicap : **06/08/58/61/60 - shaineze@evah.fr**

Réponse garantie sous 7 jours ouvrés après la demande.

TRANSFORMER VOTRE POSTURE

DEVENEZ UN RECRUTEUR COACH



PRÉREQUIS

Cette formation n'a pas de prérequis. Public : Professionnel RH, manager, recruteur, décisionnaire...



OBJECTIFS VISÉS

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera préparé à :

- **Développer une posture de recruteur coach basée sur l'écoute et l'intuition**
- **Créer des relations authentiques et durables avec les candidats**
- **Réagir avec pertinence lors des entretiens complexes et des situations délicates**



DURÉE

Durée moyenne estimée : **7 heures**. Dates définies en concertation avec l'entreprise.
La durée de la formation peut s'adapter à vos besoins de formation.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Si l'offre de formation d'ÉVAH vous intéresse, nous vous invitons à **prendre contact avec la référente de formation, Shaïneze Medjahdi**. Elle vous proposera un temps d'échange afin de cibler vos besoins de formation. Une **immersion terrain** est non obligatoire mais recommandée en amont d'une formation.

Session sur demande : réservation minimum **3 semaines à l'avance**.



TARIF

2100,00€ HT

*Le tarif est susceptible d'être révisé selon les adaptations appliquées à la formation (sur-mesure).
Se référer au devis personnalisé transmis par ÉVAH après étude de votre demande précise.*



CONTENU

1. Développer une posture de recruteur coach

Différencier la posture d'un recruteur classique et celle d'un recruteur coach ;
Pratiquer l'écoute active et la reformulation pour enrichir l'échange en entretien ;
Identifier les signaux faibles chez les candidats et affiner son intuition.

3. Gérer les entretiens complexes et situations délicates

Adapter sa posture en entretien face à un candidat stressé ou peu transparent ;
Utiliser des techniques de gestion de l'hésitation chez un candidat positionné sur plusieurs offres ;
Développer une approche assertive tout en maintenant un échange constructif.

2. Créer des relations durables avec les candidats

Poser des questions ouvertes et puissantes pour faire émerger le potentiel d'un candidat ;
Optimiser ses interactions pour créer un climat de confiance ;
Appliquer une posture bienveillante et engageante tout au long du processus de recrutement.



Le contenu s'ajuste pour s'adapter à votre entreprise et à vos besoins.



MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Formation intra-entreprise en **présentiel**.

Des **méthodes pédagogiques variées** sont déployées : mises en situation, jeux de rôle, études de cas...
L'accent est mis sur la personnalisation de l'action de formation au contexte d'entreprise et sur la pratique.
Quiz de fin de formation pour **valider l'atteinte des objectifs** et délivrance d'un **certificat de réalisation**.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ÉVAH s'engage pour rendre ses **formations accessibles à tous**. Un **aménagement peut être envisagé** en fonction de vos besoins : n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Formations en intra : l'accessibilité des lieux de formation est sous la responsabilité de l'entreprise commanditaire.



RETOURS SUR NOS PRÉCÉDENTES SESSIONS

Cette formation a rejoint notre catalogue en 2025.

Des indicateurs permettant d'apprécier les résultats généraux de la formation seront diffusés en 2026.

Soyez parmi les premiers à la noter !



CONTACTS

Shaïneze MEDJAHDI : Référente de formation, référente handicap : **06/08/58/61/60 - shaineze@evah.fr**

Réponse garantie sous 7 jours ouvrés après la demande.

FAQ



QUESTIONS FRÉQUENTES

QUELLE EST LA DURÉE OPTIMALE D'UN MODULE ?

Chaque module est prévu pour durer au minimum **une journée complète (7 heures)**. Cette durée minimale permet de **préserver l'équilibre 80% pratique et 20% théorie**. Une **durée supérieure peut être prévue** pour enrichir le module, varier encore davantage les entraînements, simulations et mises en situation.

LA FORMATION EST-ELLE ADAPTÉE À MON SECTEUR ?

Toutes nos formations **s'adaptent à votre contexte et culture d'entreprise**, aux **problématiques** que vous rencontrez et aux **ambitions** que vous poursuivez. Les modules proposés ci-avant sont des tronc communs qu'ÉVAH développe en fonction des besoins spécifiques de votre entreprise (en tenant compte de votre secteur). Donc : **oui** !

LES FORMATIONS SONT-ELLES ÉLIGIBLES À DES FINANCEMENTS ?

Oui, elles peuvent être prise en charge par les **OPCO** sous certaines conditions. En revanche, elles ne peuvent pas être financées par le Compte Personnel de Formation (CPF) des participants.

QUELLE EST L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE D'ÉVAH ?

L'approche pédagogique d'EVAH est expérientielle, personnalisée et ancrée dans la réalité terrain. Elle repose sur trois piliers fondamentaux :

PÉDAGOGIE ACTIVE CENTRÉE SUR LA PRATIQUE :

80 % de pratique pour 20 % de théorie : les participants sont directement impliqués dans des mises en situation, des jeux de rôle, des études de cas concrets et des exercices collaboratifs. L'objectif est de favoriser l'ancrage des apprentissages et l'appropriation des outils en conditions réelles.

PERSONNALISATION COMPLÈTE DES CONTENUS :

Chaque formation est adaptée aux enjeux spécifiques de l'entreprise : contexte, culture, niveau des participants, objectifs opérationnels. Les modules présentés dans le catalogue constituent des bases modulables (contenu, durée, format, nombre de participants), qui peuvent être enrichies selon les besoins.

ACCOMPAGNEMENT PAR UNE EXPERTE TERRAIN :

La formatrice, professionnelle du recrutement depuis plus de 10 ans, apporte une vision stratégique et opérationnelle. Elle propose, en option, un audit terrain pour affiner le contenu de la formation à partir d'observations concrètes et d'échanges avec les parties prenantes internes.

Cette approche permet aux professionnels formés d'acquérir des compétences directement mobilisables dans leur quotidien et de progresser dans une logique de **montée en compétence durable**.

POURQUOI CHOISIR ÉVAH ?

La valeur ajoutée d'ÉVAH réside principalement dans :

L'EXPERTISE TERRAIN : Nos formations sont animées par une experte en recrutement qui connaît **les enjeux réels des entreprises**.

L'APPROCHE IMMERSIVE : Mises en situation, jeux de rôle et feedback individualisé pour une **montée en compétence rapide et efficace**.

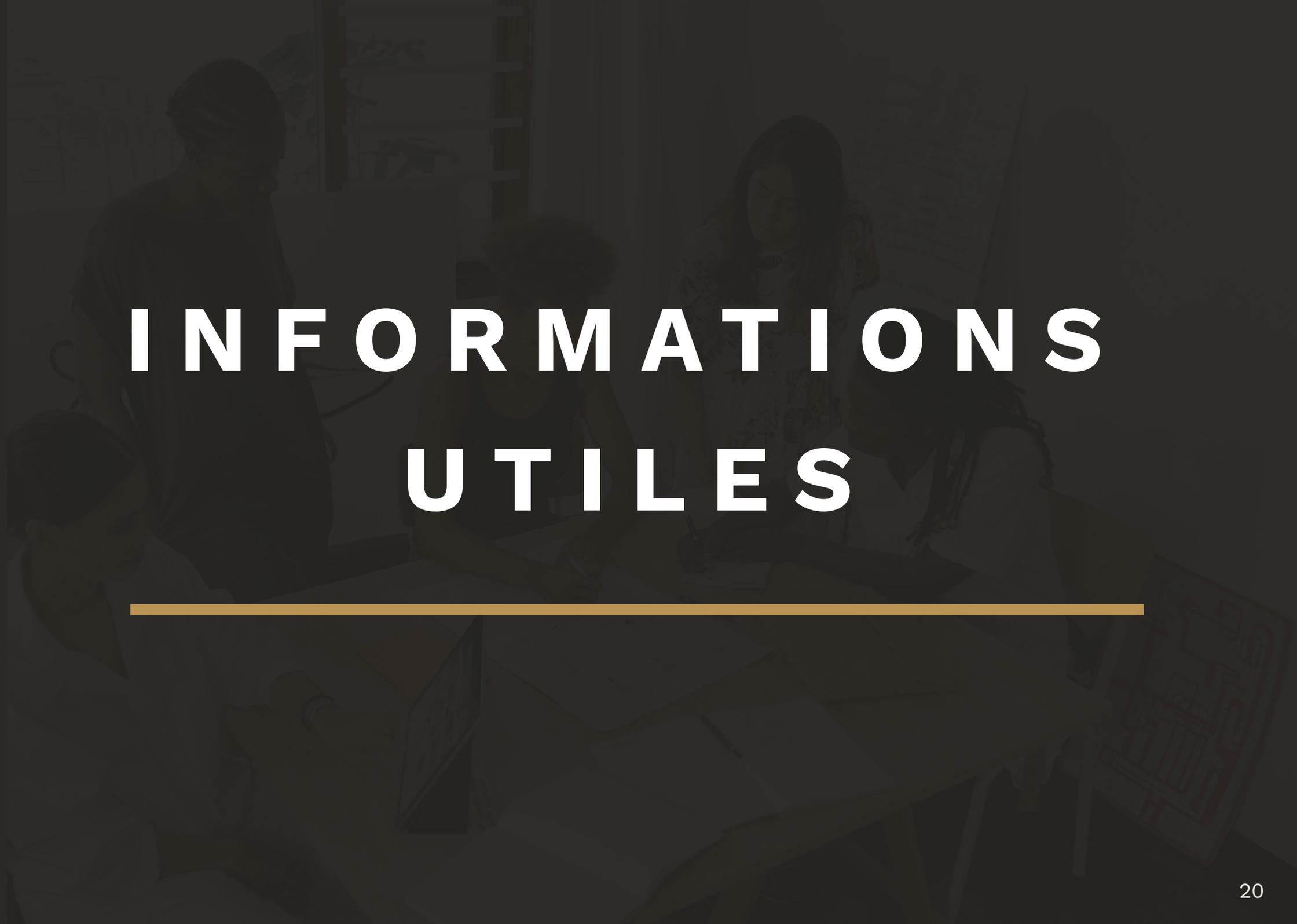
L'IMPACT MESURABLE : Nos formations permettent **d'optimiser les recrutements, de fidéliser les talents et d'améliorer l'expérience candidat**.

LE RÉSEAU PROFESSIONNEL : Grâce à notre **connexion avec le marché du travail**, nous apportons aux entreprises une **vision stratégique des tendances RH et recrutement**.

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Vous pouvez :

- compléter le **formulaire de contact sur notre site internet www.evah.com**
- joindre Shaïneze Medjahdi par téléphone au **06/08/58/61/60**
- lui écrire à **shaineze@evah.fr**



INFORMATIONS UTILES

ACCUEIL DU HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, **un aménagement du parcours de formation est possible.**

Pour cela, nous vous invitons à **prendre contact avec notre Référente Handicap**, Shaïnèze Medjahdi, qui vous proposera un entretien.

Vous n'êtes pas tenu(e) d'informer la Référente Handicap de la nature de votre handicap : votre état de santé relève du secret médical, et vous avez le droit de ne pas partager ces informations. De même, la Référente Handicap ne vous demandera pas explicitement votre handicap.

L'entretien portera plutôt sur les conséquences de votre handicap. Il s'agira de repérer les difficultés auxquelles vous êtes ou pourriez être confronté(e) et d'envisager les pistes de compensation pour les surmonter.

Vous pouvez demander à être accompagné(e) lors de l'entretien par un professionnel (interprète, référent de parcours, etc.), un proche de votre entourage... susceptibles d'aider dans le repérage et la compréhension des difficultés et l'identification des mesures de compensation adaptées.

Je contacte la Référente Handicap

Ensemble, la Référente Handicap et vous pourrez évaluer vos besoins de compensation et mettre en place un plan individuel adapté.



Shaïnèze MEDJAHDİ

Référente handicap ÉVAH

✉ shaineze@evah.fr

☎ 06 08 58 61 60

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ DES FORMATIONS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

V1 - Avril 2025

Le présent document est établi conformément aux articles Art. D5211-2 et suivants du Code du Travail.

1. Objet et diffusion de la politique d'accessibilité

Conformément à la loi dite « loi Handicap » du 11 février 2005, ÉVAH, au même titre que tous les organismes de formation, est tenu de :

- **Accueillir les personnes handicapées en formation sans discrimination ;**
- **Garantir l'égalité des droits et des chances** des personnes handicapées, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours

Cette politique garantit aux personnes en situation de handicap un bon accompagnement au sein de notre organisme de formation, en particulier la possibilité d'accéder à la formation en bénéficiant d'une prise en compte spécifique des besoins de chaque situation, de l'écoute attentive de la demande et de l'orientation vers une solution adaptée.

ÉVAH diffuse cette politique auprès de l'ensemble des acteurs impliqués dans les formations professionnelles gérées en la rendant accessible notamment sur son site internet (téléchargement libre) et/ou en l'envoyant par mail aux intéressés.

2. Référente handicap

Shainèze Medjahdi est la référente handicap d'ÉVAH. Sensibilisée et formée, elle est l'interlocutrice privilégiée des apprenants en situation de handicap pour :

- écouter les personnes intéressées par l'une des formations de l'organisme de formation, recueillir ses besoins spécifiques, analyser la demande et l'accessibilité de la formation par rapport à cette dernière ;
- dialoguer, rassurer et apporter aux personnes concernées des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leurs situations ;
- repérer, avec l'équipe pédagogique, les difficultés propres à chaque situation et coordonner l'identification, la mise en oeuvre et le suivi des mesures de compensation ;
- identifier et mobiliser les acteurs internes et externes compétents (réseau de partenaires handicap)

Notre référente handicap, Shainèze Medjahdi, est disponible au **06/08/58/61/60** et à : **shaineze@evah.fr**.

3. Compétences "handicap"

ÉVAH entretient les compétences et les connaissances de sa référente handicap par de la veille active et des actions de formation/sensibilisation régulières.

La veille et le développement des compétences de la Référente Handicap font d'ailleurs ponctuellement l'objet d'un contrôle par un auditeur externe dans le cadre de notre certification Qualiopi (audit initial, audits de surveillance et de renouvellement tous les 18 mois environ) .

4. Conditions d'accès et de suivi des formations

Toutes les formations d'ÉVAH sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les délais d'accès à nos formations peuvent être rallongés jusqu'à 2 mois pour les personnes en situation de handicap en fonction de l'aide à mettre en place.

- **Identification de la situation** : l'organisme prend connaissance de la situation de handicap au moment de la phase de recueil du besoin (questionnaire en ligne et/ou entretien téléphonique en ligne) ou au plus tard
- **Entretien avec la référente handicap** qui facilite l'accès à la formation. Elle s'appuie sur une grille d'analyse adaptée de la grille conçue par l'AGEFIPH pour évaluer les besoins de compensation en associant la personne concernée et l'ensemble des parties prenantes identifiées. Ensemble, ils explorent les possibles et identifient les compensations mobilisables à toutes les étapes du parcours.
- **Mise en oeuvre des adaptations** : le référente handicap organise et coordonne la mise en oeuvre des aménagements au sein de l'organisme de formation. Elle veille à identifier précisément les types d'adaptations proposées, la/les personne(s) référente(s) pour la mise en oeuvre de chaque adaptation.
- **Suivi des aménagements et compensations** : dans une démarche agile et réactive, la référente handicap suit et interroge les solutions mises en oeuvre. Elle tire des enseignements des expériences: ce qui a fonctionné, ce qui a été plus difficile, ce qui pourra être facilement reconduit...

Le bénéficiaire, l'entreprise commanditaire et la Référente Handicap construisent main dans la main un parcours adapté en actionnant différents leviers : temporels (temps total de formation, durée des rendez-vous, rythme...), techniques (textes alternatifs, sous-titrage, logiciels..), humains (interprète en LSF...), financiers (aides du Fiphfp ou de l'Agefiph).

Fait à LYON, le 28/04/2025.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Version 1 - 28 avril 2025

1. Discipline

Généralité :

Il est formellement interdit aux apprenants :

- d'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de formation, de fumer ou de vapoter
- de se présenter aux formations en état d'ébriété
- d'emporter ou modifier les supports de formation
- d'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions à des fins autres que celles de la formation

Assiduité à la formation :

Les apprenants s'engagent à :

- respecter les horaires de la prestation
- prévenir l'organisme de formation en cas d'absence ou de retard
- signer les feuilles d'émargement remises par le formateur qu'elles soient sous format papier ou dématérialisé.

Comportement :

Les apprenants s'engagent à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

2. Sanction

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- avertissement écrit par la gérante de l'organisme de formation
- blâme
- exclusion définitive de la formation

3. Entretien préalable à une sanction

Aucune sanction ne peut être infligée à l'apprenant sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui.

Lorsque l'organisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque l'apprenant en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence de l'apprenant pour la suite de la formation.

Au cours de l'entretien, l'apprenant a la possibilité de se faire assister. La convocation précise cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué à l'apprenant : celui-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien. Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée à l'apprenant.

L'organisme de formation informe, selon cas applicable : concomitamment l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

4. Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité.

À cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Dans le cadre de la formation à distance, il est donc impératif de respecter les règles d'hygiène et de sécurité du lieu où est réalisée l'action de formation (ex : l'entreprise du stagiaire, bureaux partagés...). L'organisme de formation ne pourra être tenu pour responsable d'incidents ou d'accidents survenus à distance pendant les heures de formation et en particulier liées à l'utilisation des outils informatiques et internet.

Si la formation se déroule en entreprise ou en école, le règlement intérieur de cette dernière s'applique en matière de santé et de sécurité.

5. Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur.

Leur reproduction partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société.

6. Informatique et libertés

L'organisme ÉVAH s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données personnelles collectées. Aucune donnée ne sera divulguée, sauf en cas de contrainte légale.

Suivant la loi «informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles vous concernant.

Vous pouvez exercer ce droit sur simple demande écrite à l'attention de Madame Shaïnèze MEDJADHI à l'adresse électronique : .

7. Procédure de réclamation

Les différentes parties prenantes à l'action de formation (clients, apprenants, formateurs) ont la possibilité à tout moment de faire une réclamation relative aux offres et prestations de formations de l'organisme ÉVAH ou de faire remonter tout incident ou dysfonctionnement constaté lors de la réalisation de la prestation.

Il conviendra de formuler une réclamation écrite à l'attention de Madame Shaïnèze MEDJADHI à l'adresse : . Chaque réclamation sera étudiée et une réponse sera apportée au déclarant dans les meilleurs délais.

8. Information

Le présent règlement intérieur, contenu dans le livret d'accueil des apprenants, est remis à chaque apprenant(e) avec sa convocation et/ou mis à disposition sur l'extranet avant le début de la prestation. L'apprenant est informé de la mise à disposition du règlement intérieur.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Version 1 - 2 avril 2025

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les conditions dans lesquelles **ÉVAH**, organisme de formation professionnelle, dispense ses formations auprès des **entreprises, écoles et organismes de formation**.

Les formations proposées par ÉVAH **se déroulent exclusivement en présentiel ou "présentiel à distance"**. Aucun module n'est disponible au format e-learning.

Toute commande de formation implique **l'acceptation sans réserve** des présentes CGV.

2. Modalités des formations

Les formations sont animées par **MEDJAHDI Shainèze, coach et formatrice spécialisée en recrutement et développement professionnel**, et se déroulent **dans les locaux du client ou tout autre lieu convenu à l'avance**.

Accessibilité des formations

ÉVAH s'engage à rendre ses formations accessibles aux **personnes en situation de handicap**. Un échange préalable avec le participant permet d'identifier les besoins spécifiques et de proposer des **aménagements adaptés**.

Formations en intra : l'entreprise commanditaire est responsable de l'accessibilité des lieux de formation.

Formations écoles : l'école commanditaire est responsable de l'accessibilité des lieux de formation.

Validation de l'inscription et documents fournis

Une inscription est validée **uniquement après réception** du **devis signé** et du **paiement de l'acompte**.

Avant le début de la formation, ÉVAH transmet :

- ✓ **Une convention de formation** (ou contrat pour les particuliers).
- ✓ **Un programme détaillé** de la formation.
- ✓ **Les informations pratiques** (lieu, horaires, prérequis éventuels).

Retards et absences des participants

- Tout retard du participant **au début d'une session ne pourra entraîner ni report, ni compensation en temps supplémentaire**.
- En cas d'absence prolongée, ÉVAH se réserve le droit de **ne pas délivrer d'attestation de formation**.

3. Tarifs et conditions de paiement

Tarifification

- Les tarifs des formations sont indiqués en euros et sont **exonérés de TVA** conformément à l'article 261-4-4° du CGI.
 - Les prix sont fixés en fonction de la **durée, du contenu et du nombre de participants**.
- Les tarifs sont susceptibles d'être révisés annuellement.** Toute modification tarifaire sera communiquée aux clients avant validation d'une nouvelle commande.

Modalités de paiement

- Un **acompte de 30%** du montant total est exigé à la commande, **payable sous 7 jours après réception de la facture**.
- Le **solde est dû 30 jours après la formation** (sauf disposition contraire mentionnée dans le contrat).
- Le paiement s'effectue **par virement bancaire** (coordonnées précisées sur la facture).

Pénalités en cas de retard de paiement

- Tout retard de paiement entraînera **automatiquement une pénalité de 10% du montant dû**, en plus d'un **intérêt légal** applicable à partir du 31^e jour.
- Une **indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement** sera appliquée (article L. 441-6 du Code de commerce).

Frais de déplacement et d'hébergement (hors Rhône)

Les formations se déroulant en dehors du département du Rhône peuvent entraîner **des frais additionnels de déplacement, d'hébergement et de restauration** pour le formateur. Ces frais seront **facturés en supplément**, sauf mention contraire précisée dans le devis signé entre les parties.

4. Annulation, report et remboursement

Annulation par le client

Toute annulation doit être **notifiée par écrit (email ou courrier recommandé avec accusé de réception)**.

Conditions financières en cas d'annulation par le client :

Délai d'annulation	Conditions financières appliquées
+30 jours avant la formation	Acompte de 30% conservé avec possibilité de reporter sans frais 1 fois sous 3 mois
Entre 15 et 30 jours avant la formation	50% du montant total est dû (dont acompte)
Entre 7 et 15 jours avant la formation	75% du montant total est dû (dont acompte)
-7 jours avant la formation ou absence	100% du montant total est dû.

Report de la formation par le client

- Un **report unique** est possible **sans frais** si demandé **+30 jours avant** la formation.
- **Moins de 30 jours avant**, le report entraîne une facturation de **30% du montant total** (acompte conservé).
- **Le report doit être effectué sous 3 mois maximum**, sinon il sera considéré comme une annulation et soumis aux frais d'annulation ci-dessus.

Annulation ou report par ÉVAH

Force majeure – Report ou annulation exceptionnelle

En cas de **force majeure** (catastrophe naturelle, pandémie, grève générale, interdiction administrative, maladie grave du formateur, etc.), ÉVAH pourra :

- **Reporter la formation à une date ultérieure** sans frais pour le client.
- **Annuler la formation** si le report est impossible et procéder à un **remboursement intégral** des sommes versées par le client.

Si la formation a commencé mais doit être interrompue en raison d'un cas de force majeure, un **avoir correspondant à la partie non réalisée** sera proposé au client.

5. Propriété intellectuelle et utilisation des supports

Les contenus et supports pédagogiques fournis aux participants restent la **propriété exclusive** de **ÉVAH**. Toute **reproduction, diffusion ou utilisation à des fins commerciales** est **strictement interdite** sans accord écrit préalable.

6. Confidentialité et protection des données (RGPD)

ÉVAH garantit la **confidentialité** des informations transmises par les participants et respecte le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**.

7. Règlement des litiges

En cas de différend, les parties s'engagent à rechercher **une solution amiable**. Si aucun accord n'est trouvé, le litige sera porté devant **le Tribunal compétent de Lyon**.

8. Acceptation des conditions

Toute inscription à une formation implique **l'acceptation pleine et entière** des présentes CGV.

9. Limitation de responsabilité

ÉVAH n'a qu'une **obligation de moyens et non de résultat**. Elle ne pourra être tenue responsable en cas de :

- Non-atteinte des objectifs professionnels du participant après la formation.
- Difficultés à appliquer les compétences enseignées.
- Perte de données personnelles due à une mauvaise gestion du client.

10. Modification des CGV

Les présentes CGV peuvent être mises à jour par ÉVAH. Toute modification prendra effet immédiatement pour les nouvelles commandes et sera communiquée aux clients en contrat.



ÉVAH MEJDAHDI Shainèze EI - 38 rue Georges Martin Witkowski 69005 LYON - SIREN 943 014 886

Enregistrée sous le n° auprès du préfet de région : [EN COURS] – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Tel : 06/08/58/61/60 – Email : shaineze@evah.fr – Site internet : www.evah.com